

Groupe de travail sur la défense extérieure contre l'incendie (DECI) 06/07/2016

Suite à la parution des textes rénovant le dispositif de défense extérieure contre l'incendie, le SDIS de l'Orne rédige actuellement le règlement départemental.

Dans le cadre de la concertation nécessaire à son élaboration, un groupe de travail s'est réuni le 6 juillet 2016 dans les locaux de la direction départementale à Alençon.

Il était piloté par le directeur de cabinet de Mme le Préfet assisté du président délégué du SDIS, d'élus et de représentants des sociétés gestionnaires de réseau d'eau.

